

**COMMISSION VIE ASSOCIATIVE, ANIMATIONS, DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE,
COMMUNICATION
COMPTE-RENDU DU 30/04/21**

Présents : Joël ALLIER, Christophe CHEMIN, Elsa CHOLLET, Eva GIRAUD

Destinataires du compte-rendu : élus / les habitants (à publier)

Ordre du jour :

- Demande de subventions
- feu d'artifice 2021
- ouverture de la boutique du village du livre
- Conseil Municipal des Jeunes (CME)
- point sur la communication

Demande de subventions

- La confrérie de vieux pressoir a annulé son projet

- 19-11-2020 : ADAPEI de la Loire demande une aide financière pour mettre en œuvre des activités de loisir pour les personnes en situation de handicap. Demande non-chiffrée qui concerne principalement des adultes concernés par l'AAH. L'ADAPEI est une association qui a déjà des subventions de l'état. Une aide pourrait être envisagée dans le cadre d'une action en coopération par exemple. L'absence de projet budgétisé et l'envergure de l'association, et la limitation de l'utilisation des fonds pour des loisirs justifient un refus de subvention.

- 05-02-2021 : Téléthon demande une subvention en rappelant la baisse des dons en 2020. Il paraît normal d'accompagner les actions mais pour les mêmes raisons d'absence de projet chiffré.

- 01-04-2021 : Le Festival BD (bilan financier à disposition en mairie) qui invite de nombreux auteurs cette année demande 2500 euros contre 2000 l'année précédente. Le Festival est concerné par d'autres demandes de subventions (conseil général 2000 euros, Intercommunalité 3000 euros, Région 3000 euros, CNL 2500 euros). Le bureau propose un maintien de la subvention à 2000 euros avec la possibilité de compléter en cas de déficit, de façon à pouvoir subventionner d'autres actions. Les objectifs de sponsoring et de vente de produits sont prévus à la baisse. Pour information, la subvention aux Marchés d'été est également de 2000 euros.

La porte reste ouverte à l'accompagnement de tout projet associatif dans le village.

Rappel du rapatriement du budget des subventions à la commission versus le CCAS.

Des critères d'attribution des subventions et des montants devront être réfléchis dans une prochaine commission.

Il serait intéressant d'explorer la piste inter-associative.

Feu d'artifice

La société « l'étoile » propose une prestation à 1640 euros pour 8 à 10 min. La prestation peut être reportée ou annulée sans frais en cas d'interdiction pour des raisons sanitaires. La demande sera faite pour la possibilité d'annuler en cas d'intempérie.

Proposition de tirer le feu d'artifice le vendredi 16 juillet, soir de marché d'été.

Ouverture Du Rayon par l'association du village du livre

J. Taboulé est satisfait de l'inauguration et du local. Le magasin associatif est ouvert le week-end

CME

Mardi, rencontre des classes de CM1 et CM2, document distribué aux familles.

Communication à faire sur le site et Facebook pour toucher les enfants Ambierlois non scolarisés sur Ambierle.

Transmettre les demandes éventuelles à Guillaume Bouchet.

Les élections auront lieu Salle Balzac le mercredi 16-06 de 16h à 18h, vendredi 18-06 de 16h30 à 18h, samedi 19-06 de 9h à 11h. Le dépouillement aura lieu le samedi à 11h

Point sur les communications à faire passer sur Facebook et le site

- article sur le CME

- dates et lieux de présentation des deux projets d'aménagement de la place des Martyrs de vingré (voir compte-rendu du bureau du vendredi 23-04-21

Décisions prises :

- Propositions au conseil municipal : Refus de subvention à l'ADAPEI et au Téléthon en restant ouvert à l'accompagnement d'une action en coopération, proposition de subvention de 2000 euros au Festival BD avec la possibilité d'intervenir à hauteur de 500€ si déficit.

- Réflexion sur le cadrage des subventions.

- Programmation du feu d'artifice le vendredi 16 juillet, avec la société « l'étoile »

- article sur le CME à mettre sur Facebook et sur le site

- article sur la consultation concernant l'aménagement de la place des Martyrs de Vingré